

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE -

ABSENTS ET EXCUSES :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mmes Marie-Josée HENRARD - Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE - Mrs Jesus SIMON - Bruno CASSEN - Mmes France POUDEX - Nadine PEYRIN

POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
 Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
 M Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : EMPLOI TREMLIN JEUNES

Le dispositif « emploi tremplin jeunes » est une action portée par le service Jeunesse à destination des jeunes Dacquois âgés de 16 à 22 ans. Elle cible les jeunes résidents des quartiers politique de la ville et a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi, tout en participant à l'insertion sociale et culturelle de la jeunesse.

Pour rappel, cette opération a pour objectif :

- de favoriser une première expérience professionnelle immersive
- d'initier les jeunes bénéficiaires aux démarches et autres outils qui leur permettront de mieux appréhender les exigences du monde du travail.
- de créer un contact avec des jeunes éloignés de l'emploi, afin de pouvoir leur proposer un accompagnement à court, moyen et long terme dans leurs démarches d'orientation, d'insertion professionnelle, voire d'insertion sociale.

Pour mener à bien cette action, le service propose :

- des entretiens individuels et collectifs de l'ensemble des candidats
- un suivi et un accompagnement individuel
- pour les candidats retenus : une plate-forme d'optimisation des conditions d'insertion, composée de six ateliers, organisée avec l'ensemble de nos partenaires (secourisme du travail, sécurité au travail, législation, communication, conseil en image et communication dans le monde du travail, animation ALSH)

pour les candidats non retenus et tous les jeunes potentiels bénéficiaires (notamment des anciennes éditions) : une plate-forme d'optimisation des démarches d'insertion professionnelles, composée d'expositions et d'ateliers.
un guide d'informations et de conseils remis à chaque participant
un temps collectif de retour sur expérience

Cette opération sera menée en partenariat avec une structure commerciale et les services de la ville et concernera 40 jeunes dont 14 résidents d'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La répartition de ces jeunes au sein des différentes structures partenaires sera la suivante :

- 6 jeunes en EHPAD (rémunérés par le CCAS)
- 3 jeunes au CCAS (rémunérés par le CCAS)
- 7 jeunes dans les centres de loisirs municipaux,
- 6 jeunes travailleront dans le secteur privé (rémunérés par le secteur privé),
- 4 jeunes au service des Sports (2 stade Colette BESSON + 2 stade DARRIGADE)
- 4 jeunes sur le dispositif «berges éphémères»
- 4 jeunes sur le dispositif «Maison de la barthe»
- 2 jeunes au service des Espaces verts,
- 2 jeunes à la ludothèque
- 1 jeune à la bibliothèque
- 1 jeune au service Jeunesse

Les jeunes seront accompagnés par le service Jeunesse qui assurera le suivi de l'opération. Le dispositif se déroulera du 08 juillet au 31 août 2019. L'engagement financier de la ville s'élèvera à 27 396,75 € pour la rémunération des jeunes qui travailleront au sein des services municipaux.

Une convention « emploi tremplin jeunes année 2019 » sera établie comme lors des éditions précédentes entre la ville de Dax et le centre communal d'actions sociales afin d'acter les conditions de partenariat dans le cadre de ce dispositif.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de la ville, exercice 2019, article 64 131 Pers.

**SUR PROPOSITION DE MADAME GERALDINE MADOUNARI, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le projet décrit dans le cadre du dispositif 2019 'emploi tremplin jeunes',

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le CCAS.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20190521-19b-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 22 Mai 2019

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».